

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1
DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (« ACIG »)
RELATIVE À LA DEMANDE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS ET LA
STRUCTURE TARIFAIRE DE GAZ MÉTRO, FONCTIONNALISATION DES CONDUITES DE
CHAMPION : PREUVE ADDITIONNELLE SUIVI DE LA DÉCISION D-2019-153**

Référence : R-3867-2013 phase 2A B-0474, page 3, Lignes 6-10

Préambule :

L'extrait suivant est tiré de la demande du distributeur au présent dossier :

« Selon le dossier tarifaire 2020 produit par Énergir, s.e.c. (Énergir), la somme prévue à ce CFR s'élèvera à plus de 15 M\$ au 30 septembre 2020. Ce manque à gagner important et susceptible d'impacter la clientèle motive la tenue d'un examen prioritaire, ... »

Demandes :

- 1.1 Advenant le cas où la Régie venait à refuser la proposition de fonctionnaliser les conduites Champion au service distribution et/ou la proposition de fusionner les tarifs des zones Nord et Sud, est-ce que l'intégralité des sommes portées aux CFR seront attribuables aux seuls clients de la zone nord ?

Réponse :

Si la Régie venait à refuser la proposition d'Énergir, ce serait à la Régie de déterminer la manière de disposer des sommes portées au CFR. Énergir estime toutefois qu'il ne serait pas souhaitable d'attribuer la totalité du montant du CFR aux seuls clients de la zone Nord. Dans ce scénario, l'impact tarifaire serait significativement plus important que si le montant du CFR était récupéré auprès de l'ensemble de la clientèle du service de transport du distributeur. Le tableau suivant démontre les impacts tarifaires des deux scénarios¹.

¹ Dans les deux scénarios, le montant du CFR utilisé est la projection au 30 septembre 2020 de 16,8 M\$.

**Demande portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro,
R-3867-2013, Phase 2A**

	Prix avant intégration du CFR	Prix après intégration du CFR	Variation vs prix avant intégration	Variation vs prix harmonisé CT 2019-2020 de 1,560 ¢/m ³
	¢/m ³	¢/m ³	%	%
Scénario 1				
Établissement d'un prix unique et récupération du CFR auprès de l'ensemble de la clientèle du service du transport du distributeur				
Prix transport du distributeur	1,633	1,845	13 %	18 %
Prix transport du client	0,000	0,000	0 %	
Cavalier du client de GNR produit sur le territoire du distributeur et biogaz en réseau dédié	0,029	0,029	0 %	
Scénario 2				
Maintien des prix distincts par zone et récupération du CFR auprès de la clientèle de la zone Nord				
<u>Prix transport du distributeur</u>				
Zone Sud	1,560	1,560	0 %	0 %
Zone Nord	4,378	15,343	250 %	884 %
<u>Prix transport du client</u>				
Zone Sud	-0,033	-0,033	0 %	
Zone Nord	3,092	14,057	355 %	
Cavalier du client de GNR produit sur le territoire du distributeur et biogaz en réseau dédié	0,029	0,029	0 %	

- 1.2 Si la réponse est affirmative, pouvez-vous indiquer l'impact tarifaire, sur chaque classe tarifaire ?

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.1.

- 1.3 Si la réponse est négative, pouvez-vous indiquer comment Énergir compte intégrer les sommes portées au CFR ainsi que l'impact sur les différentes classes tarifaires?

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.1.